



BULLETIN MUNICIPAL de BAMBIDERSTROFF

2024



Edito du Maire

Au cœur de notre beau village, chacun d'entre nous représente une voix et une perspective unique à laquelle il incombe aux élus comme aux habitants de répondre avec clarté, facilité, humanité, solidarité, politesse et rigueur.

Ainsi une poésie a-t-elle été créée par nos écoliers pour exprimer leurs rêves de paix, sujet ô combien d'actualité et porté au niveau communal par l'une de nos chères concitoyennes. Je leur exprime ma gratitude pour ce texte publié dans ce bulletin.

Des administrés, animés par une ambition réelle d'ancrage dans la vie du village et de résolution d'un problème local cerné par leur expertise d'usages, ont co-entrepris avec nos agents techniques et élus la concrétisation de leur projet. Un grand bravo à tous ces « pluri compétents » pour leur réussite.

De nombreux locaux, artistes, historiens, peintres, photographes, musiciens, nous ont exprimé et offert leur richesse artistique en réponse à nos besoins de découverte culturelle et de convivialité. Je suis admiratif de tous ces talents.

Ont répondu présent cette année encore tous ces bénévoles grâce à qui la vie dans notre village ne serait pas aussi animée ; un grand merci pour leur dévouement, travail et engagement au sein de leur association.

Grâce au consentement tacite des habitants à la sobriété lumineuse nous allons reconduire la réduction partielle de l'éclairage public nocturne du village. En plus de l'allègement significatif de notre facture d'électricité, nous avons observé le retour d'espèces nocturnes au village et la nidification de chouettes qui ont donné naissance à 2 oisillons et finalement réouvert l'unique fenêtre sur de magnifiques paysages nocturnes et sur l'univers qui nous entoure.

Grâce à vous tous, aux petits récits individuels se sont substitués de beaux récits collectifs tout au long de 2023. Je vous en suis très reconnaissant.

Très soucieux, je continuerai d'amplifier dans le futur ces interactions si utiles pour forger l'entente, l'unité et l'empathie pour tous.

C'est avec cette détermination que je vous souhaite, ainsi que toute l'équipe municipale, une très belle et heureuse année 2024.

Christian ZWIEBEL





SOMMAIRE

L'Edito du Maire	2
Sommaire	3
L'Equipe Municipale	4 -11
- Services mairie et poste	4
- Bilan mi-mandat 2020-2023	5
- Bilan 2020-2023	6
- Investissement 2024-2026	7
- Finances 2023	8
- Travaux 2023	10-11
Informations pratiques	13-15
- Services médicaux	13
- Tarifs du foyer	13
- Le bon voisinage	14
- Aide à la rénovation	14
- Urbanisme	15
- Règlementation en matière de plantation	15
Patrimoine	16-17
- Groupe Colorisons	16
- Livre de Laurent MAYER	16
- L'alimentation en eau potable du village	17
Environnement	19-23
- Forêt bilan	19
- Location de la chasse	19
- Groupe Bambi Nature Action	20-21
- Village nature	22-23
Petite Enfance et Jeunesse	24-28
- Formation SST	24
- Travaux jeunes été 2023	24
- Périscolaire	25
- Vie scolaire	26-28
Évènements - Fêtes - Cérémonies	30-40
Vie Associative	41-52
Etat Civil	54-55
Calendrier des manifestations	56

Directeur de la rédaction : Christian ZWIEBEL, Maire

Chef de la rédaction : Georges STEINMETZ 1er Adjoint

Mise en page : Jennifer WEHRLE

Nombre d'exemplaires : 600

Imprimeur : STUDIO COMPO The Old Station House, 15 A main street, Blackrock DUBLIN A94T8P8





MAIRIE ET POSTE

Du lundi au vendredi
De 11 h à 12 h et de 14h30 à 16h30

1 Place de la Mairie

Tél : 03.87.90.30.11.

Mail : mairie.bambiderstroff@wanadoo.fr

 **facebook : Mairie de Bambiderstroff**



Permanences du Maire

Sur rendez-vous les mardis et jeudis dans les locaux de la Mairie

Permanences des adjoints

Prendre rendez-vous au secrétariat de Mairie

Site internet : www.bambiderstroff.fr

Nouveau visuel plus convivial et intuitif



SERVICE DE PROXIMITE

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courriers et colis
- Vente d'enveloppes et emballages Prêt-à-Envoyer
- Retrait et versement d'espèces sur CCP et compte épargne du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants
- Dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne

Service en ligne sur **la poste.fr**



Levée du courrier : **12 h**
Levée des Colis : **9 h**
(les colis partent le jour suivant)



FINANCES

Après 3 années de mandat, nous vous présentons un premier bilan sur ce qui a été fait et sur la situation financière de notre village .

Ainsi vous constaterez l'aboutissement de nombre de nos engagements dont le détail figure (On l'a fait) page 6.

D'autres projets seront réalisés, à court et moyen terme. Ils vous sont présentés (On va le faire) page 7.

Ce bilan est, selon nous, très positif et, à ce stade nous tenons à remercier pour leur travail et leur engagement tous les services de la commune, les élus, mais aussi nos partenaires sans qui rien ne serait possible.

La préparation du budget municipal est un temps fort dans la gestion communale. Son élaboration a été facilitée grâce à une très bonne et rigoureuse gestion budgétaire menée au cours de ces trois dernières années.

Depuis 2021, nous nous concentrons sur notre Capacité d'Auto financement en nous efforçant de :

- Stopper les virements entre chapitres de la section de fonctionnement.
- Réduire les charges du personnel et autres produits énergétiques (ex : éclairage et chauffage, carburant, rénovation thermique des bâtiments publics).
- Limiter les dépenses de fonctionnement et d'investissement au seul financement possible.
- Réduire les indemnités des élus.
- Réviser le budget de manière trimestrielle afin d'éviter tout dérapage.
- Renoncer au recours à l'emprunt, au moins pour les 16 années à venir au cours desquelles nous aurons une moyenne de remboursement annuelle de 54 000€ / an pour la rue Saint-Hubert.
- Rembourser les prêts relais + les emprunts en cours (**montant remboursé depuis 2020 : 1 475 000 €**).

En conclusion, tous les futurs projets de travaux neufs et d'entretien de notre patrimoine seront planifiés dans un plan pluriannuel des investissements. Cette démarche nous aidera à déterminer bien en amont les projets à réaliser de manière à être en mesure de monter des dossiers de demandes de subventions et ainsi trouver les financements nécessaires sans recourir à des prêts bancaires.

Bilan 2020-2023

- Mise en conformité du circuit sécurité incendie .
- Nouvelle toiture classe CM1-CM2 .
- Achats d'équipements (tables, bancs de classes, armoires) .
- Numérique: mise en place d'outils informatiques pour les écoliers et enseignants.
- Isolation des tuyauteries de la chaufferie .



Réhabilitation du cabinet des infirmières.



Plantation de 5000 arbres dont 100 arbres par les enfants en forêt du Stocken.

- Mise aux normes des installations électriques du stade et des vestiaires .
- Nouvelle clôture et aire de jeux pour les enfants.
- Création d'un stade de Foot à 5 en cours de réalisation (activités intergénérationnelles) .



On l'a fait

Réalisation de 8 cases cinéraires et création d'une nouvelle allée.



- Installation vidéo-surveillance (Eglise-Complexe sportif) .
- Amélioration de la sécurité routière par des aménagements à plusieurs endroits de la commune .



Achat tracteur + saleuse.

- Accompagnement du déploiement de la fibre.
- Réhabilitation appartement au-dessus de la Mairie.
- Remplacement des velux appartements Mairie.
- Régularisation terrains achetés aux administrés de la rue St- Hubert.
- Mise en place de rideaux thermiques et d'un nouveau four électrique au foyer.
- Rénovation de la toiture + Calorifugeage des tuyauteries du presbytère.
- Nouvel abri bus.
- Travaux voirie rue St-Hubert.
- Mise en place corbeille déjections canines + distributeur sacs pour chiens.
- Régulation des eaux de ruissellement de l'ALBACH et de la MENTER.
- Travaux clés des champs (gestion de l'eau).



Total Investissements 2020-2023

2 346 836 €

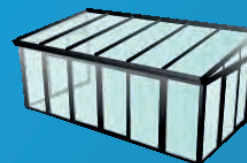
Subventions obtenues 2020-2023

589 927 €

Investissement 2024-2026



Réhabiliter la véranda de l'école maternelle.



Rénover la Place de la Mairie.



Créer 12 nouvelles cases cinéraires.



Développer l'offre culturelle au village.

On va le faire



Réhabiliter les chaussées rue du Couvent, rue des Cloutiers ainsi que les parkings des écoles.



Améliorer la signalisation routière.

Installation abris joueurs + délégués : 1er trimestre 2024.

Création WC Public au stade: 2ème trimestre 2024.



Planter des haies dans divers endroits de la commune.
Réhabiliter nos chemins cadastrés et servitudes de passage.
Dédier un budget à la protection de notre environnement public.

FINANCES 2023

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de notre commune. Il s'agit d'un acte juridique qui prévoit des dépenses et des recettes. Pour rappel les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget.

D'un côté la section de fonctionnement assure la gestion quotidienne et la mise à disposition des services dont vous pouvez bénéficier tout au long de l'année.

La section d'investissement quant à elle, prépare l'AVENIR. Elle est liée aux projets qui feront varier durablement la consistance du patrimoine de la commune.

REPARTITION DU BUDGET 2023**BUDGET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 047 443 €**

On retrouve parmi les dépenses du budget de fonctionnement:

- Les charges courantes (énergie, forêt, entretien bâtiments, entretien de voiries, contrats de prestations de services, et autres).
- Les charges du personnel.
- Les impôts et taxes.
- Les remboursements des intérêts d'emprunts.

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 725 491 €

Des économies ont été réalisées tout au long de cette année sur nos dépenses de fonctionnement notamment sur :

Consommations énergétiques:

-Economies non négligeables en termes d'éclairage public (10 436€). Cette économie nous a permis de remplacer plus de 15 ampoules d'ancienne génération, par 15 ampoules LED, plus performantes, d'une meilleure fiabilité, avec moins de pollution lumineuse.

-Economies dans le domaine du chauffage, suite aux travaux de calorifugeage effectués sur l'ensemble des tuyauteries de nos différentes chaufferies (presbytère, foyer, écoles, mairie), un gain de 15% soit environ 8000€ a été généré.

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 902 711 €

Quant aux recettes on peut retrouver:

- Les impôts (impôts directs locaux).
- Dotations globales de fonctionnement (péréquation, forfaitaire commune).
- Produits de services .
- Produits des domaines (coupes de bois, cimetière, chasse, périscolaire).
- Revenus Immobiliers (loyers).

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 816 661 €

Notre commune a poursuivi ses travaux d'investissement durant l'année 2023, toujours dans l'optique de l'intérêt général et collectif.

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 337 412 €

Les dépenses d'investissement comprennent:

- Les travaux (complexe sportif, appartement mairie....).
- Les remboursements de prêts (rue Saint Hubert, Logements sociaux).
- Les opérations d'achats de terrains de la commune (rue Saint Hubert).
- Immobilisations corporelles.

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT : 343 569 €

Les recettes sont souvent :

- Des subventions publiques liées aux projets en cours,
- Des fonds propres.
- Et autres prélèvements sur les recettes de fonctionnement.

GUASTA.COM
Agence de communication globale

**NOUVEAU RECETTES
HOMMES-DAMES-ENFANTS**

Isabelle MUCK
N°1 de Loukring
51222 pommersviller

Tel : 06 35 22 90 04
E-mail: doc.zart@orange.fr

DOCC
DOSSIER QUALITE CONSTRUCTEUR

Snack Lorrain

FOOD TRUCK

à Bambi devant
la mairie le lundi
de 18 h à 22 h

07 67 34 59 57

PIERRE artisan
confitures, biscuits et spécialités

La tradition familiale



EQUIPE MUNICIPALE TRAVAUX 2023

Page 10



Rénovation appartement Place de la Mairie



Restructuration totale de l'escalier du grand appartement au-dessus de la mairie par Pino LUCARINI avec l'aide de Valentin Schneider et de deux manœuvres locaux pour le bétonnage.



Pompe à chaleur avec raccords et radiateurs.

Coût de l'opération : 24 347, 30 € TTC

Subvention : 6 087 €

Réalisation IDCS de Faulquemont.

Changement de vélux

6 vélux ont été changés à l'appartement No 7 de la Mairie.

Coût de l'opération : 9 789 € TTC

Réalisation: Menuiserie LHR de Bambiderstroff.



Râtelier à vélo



Un nouveau râtelier à vélo a été mis en place à l'école par le service technique.

Coût de l'opération : 253,87 € TTC

Dalles de propreté

Des dalles de propreté ont été mises en place et financées par le DUF aux emplacements des points d'apport volontaire du village.

Réalisation: Saint Nabor TP de Faulquemont.



Paratonnerre de l'Eglise



Travaux de réparation des fixations du paratonnerre sur l'Eglise.

Coût de l'opération : 1 448,40 € TTC

Réalisation: Société ALTIBAT de Marly.





EQUIPE MUNICIPALE TRAVAUX 2023



Gestion de l'eau de pluie des Longues Terres

La société Malézieux est venue procéder à l'entretien des deux réservoirs-tampons des eaux de pluie du lotissement. (2 x 140 m³).
Coût de l'opération : 405 € TTC



Vue des réservoirs lors de leur installation

Terrain de foot synthétique

Création d'un terrain de foot à 5, éclairé, en gazon synthétique avec clôture

Après avoir identifié les besoins, et rencontré les acteurs locaux, la municipalité a pris la décision de créer ce terrain destiné à la pratique de sports de balles et autres et de rencontres multi générationnelles. Ce terrain multisports servira à l'école et aux associations, notamment le Football Club.



L'aire de jeu mesure 30 x 20 m soit 600 m²
Coût de l'opération : 126 465.15 € HT

Subventions :

FFF	40 000 €
Région :	27 993 €
Département :	28 000 €

Coût pour la commune : 30 472.15 € HT
Réalisation : DHR NGE Paysages de Moulins-Lès-Metz.

Projection
Fin des travaux 2024

Bancs de touche



3 bancs de touche, pour abriter joueurs et délégués .

Coût de l'opération : 3 799 € TTC

Le matériel a été commandé et livré. Il sera installé après la trêve hivernale par le service technique.



TRANSPORTS KOCH
 Services de Commerce / Réparations et Entretien des Véhicules
 Location d'engins



03 87 57 82 43 44 88 03 87 82 80 83
 11 rue de la Mairie - B.P. 1000 - 57100 LONOUVILLE-L'ÉVÊQUE

ELEKTRO
 Électricité Générale

Tel: 03 87 57 82 43 44

LEJEUNE - MARTIN
 TOUTES BOISSONS

www.la-cave-du-moulin.com



La Cave du Moulin
 11 rue de la Mairie
 57100 LONOUVILLE-L'ÉVÊQUE
 Tel: 03 87 57 82 43 44

14 Faillite total pour
 11 rue de la Mairie
 57100 LONOUVILLE-L'ÉVÊQUE
 Tel: 03 87 57 82 43 44

www.la-cave-du-moulin.com

SUPER U
FAULQUEMONT

Cabinet HELSTROFFER



GÉOMÈTRE EXPERT I DICKLAY
 7, rue de Champeaux-Luxemburg
 Tél: 03 87 57 41 41
 web: helstroffer.fr

SERVICES MEDICAUX



CABINET MEDICAL

Docteur COLSON Rémi 29 rue Pierre Klein

Tél : 03.87.90.31.10

Consultation seulement sur RDV

Secrétariat ouvert de :

9h à 11h et 14h à 17h du lundi au vendredi
sauf mercredi matin



CABINET INFIRMIERES

1 Place de la mairie

Madame FRANÇAIS Laure

Tél : 06.79.58.34.10.

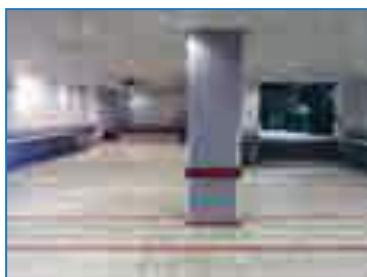
Madame WARIS Lorraine

Tél : 06.63.37.98.50.

LOCATION DU FOYER

GRANDE SALLE

GRANDE SALLE	Extérieurs	Village	Associations locales
Week-end	350 €	170 €	100 €
Jours de semaine	100 €	50 €	Gratuit
Jour supplémentaire	30 €	50 €	Gratuit
Enterrement	/	50 €	/
Cuisine+matériel (sauf enterrement)	30 €	30 €	/



PETITE SALLE

Uniquement pour les habitants du village

Week-end : 50 €

Jours de la semaine : 25 €

Gratuit pour les associations



LE BON VOISINAGE

LE DENEIGEMENT

Dans les temps de neige ou de gelée, **les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons ou locaux sur les trottoirs**, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. **En cas de verglas**, ils doivent **jeter du sel, des cendres ou de la sciure de bois** devant leurs maisons et sur les trottoirs.

En temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

RAPPEL SECURITE ROUTIERE HIVERNALE : Route de Faulquemont

Depuis de nombreuses années, des panneaux de signalisation réglementaires, situés aux deux accès de cette route, rappellent qu'elle **n'est plus traitée en hiver** : pas de salage et pas de déneigement.

Beaucoup de conducteurs n'en tiennent plus compte et, en conséquence, restent bloqués ou finissent dans le fossé.

Les conducteurs qui l'emprunteront, malgré les mauvaises conditions de circulation et la signalisation en place, **le feront donc, en connaissance de cause, à leurs risques et périls et la responsabilité de la commune ne saurait être engagée**. Dans ces conditions, nous ne pouvons que vous

encourager à emprunter avec prudence la route communale vers le rond-point de Laudrefang puis de prendre la 2 x 2 voies ou bien de passer par Haute- et Basse-Vigneulles pour emprunter ensuite la route départementale vers Créhange ou Faulquemont.



LES FEUX DE PLEIN AIR

La réglementation en vigueur interdit aux particuliers de brûler leurs déchets ménagers, à l'air libre comme dans leur chaudière. Ces déchets, tout comme les déchets verts, doivent être déposés dans les déchèteries de Longeville et Faulquemont.

Le Conseil Municipal accorde **une tolérance pour le brûlage**, avec présence permanente d'une personne, **des bois et végétaux SECS** qui devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée.

Ce brûlage est interdit entre 20h et le lever du jour et avec une période d'interdiction du 1er juin au 30 septembre et les jours de grand vent.



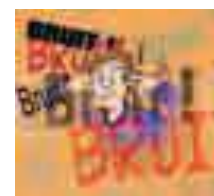
LE BRUIT

Les travaux bruyants sont admis aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Le service technique municipal n'est pas assujéti à ces horaires. Son amplitude horaire de travail s'étale de 7h à 20 h, en fonction des saisons et de la météo.

AIDE A LA RENOVATION

Nous vous informons que l'ADIL 57 a recensé l'ensemble des aides financières locales disponibles sur le département de la Moselle dans le cadre des travaux de rénovation.

Les conditions d'attribution peuvent varier en fonction de la collectivité locale ou territoriale.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces aides sur la carte interactive de l'ANIL via son site internet : <https://www.anil.org/aides-locales-travaux/>

URBANISME

Déposer votre dossier (DP, CU) en ligne sur le site internet :

<https://dufcc.geosphere.fr/portailccs/>

Déposer votre dossier à la Mairie : Dossier téléchargeable sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Installation d'une pompe à chaleur :

L'unité extérieure des pompes à chaleur air-air et air-eau **change l'aspect extérieur** d'une maison.

Vous devez obligatoirement demander une **autorisation préalable** auprès de la mairie avant d'installer une thermopompe sur votre propriété.



REGLEMENTATION EN MATIERE DE PLANTATIONS

Les services de la mairie sont régulièrement contactés pour des problèmes de voisinage concernant les plantations.

Aussi rappelons-nous dans cet article, qu'en l'absence de réglementation locale, c'est le code civil qui s'applique (art. 671) et prévoit les distances à respecter pour les plantations par rapport à la limite séparative entre les propriétés privées.

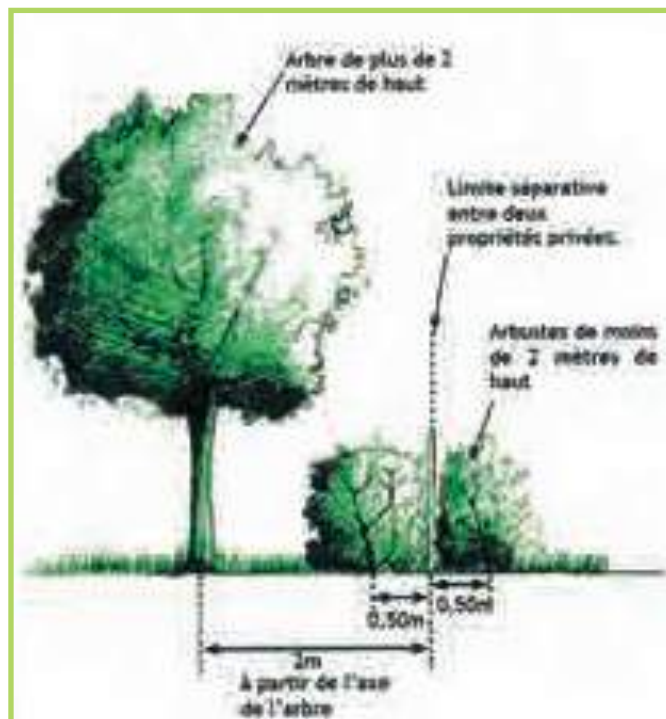
Ainsi, si vos plantes font plus de deux mètres de hauteur ou si à terme elles atteignent deux mètres ou plus, la plantation devra être réalisée à au moins deux mètres de la limite de propriété.

S'il s'agit de plantations plus basses, de moins de deux mètres, vous pourrez les mettre en place à cinquante centimètres de la limite de propriété.

En ce qui concerne les plantations âgées d'au moins trente ans et n'ayant soulevé aucun litige jusqu'alors, elles bénéficient d'une prescription trentenaire

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques : l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ou locataire, qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



Groupe Colorisons

Bonjour les artistes,

Notre groupe de peinture, créé en 2023 se composant de Brigitte Avignon, Marianne Koscher, Nicole Riff, Jorge Pucci et Claudine Adam, avait été enchanté de proposer sa première exposition ouverte au public dans notre village de Bambi et avait eu la grande joie de recevoir la visite des enfants des écoles primaires les sensibilisant à la découverte de son art.



Rendez-vous les 12, 13 et 14 Avril 2024 au foyer pour d'autres aventures artistiques.

Artistiquement,



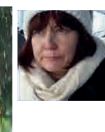
Claudine
Adam



Brigitte
Avignon



Marianne
Koscher



Nicole
Riff



Jorge
Pucci

Livre de Laurent MAYER



Le sixième ouvrage de Laurent MAYER professeur à la retraite, consacré à Bambiderstroff, décrit, explique et analyse les aspects les plus intéressants du patrimoine ancien du village.

C'est un livre de 160 pages, illustré de 250 photographies couleur. On y découvre une belle église halle, deux charmantes chapelles, des maisons anciennes typiques, des plafonds en plâtre moulé, un « couvent » étonnant, un magnifique presbytère, un imposant bâtiment conçu pour abriter l'école et la mairie, trois monuments aux morts des deux guerres mondiales et des monuments funéraires originaux.

Sauvegarder ce qui reste des richesses patrimoniales d'antan est l'objectif ambitieux, mais essentiel de l'auteur. Il permet de comprendre le passé, d'en tirer des leçons pour l'avenir, tout en s'appropriant l'histoire de Bambiderstroff, son évolution et ses transformations à travers ses édifices et monuments.



L'alimentation en eau potable du village

L'alimentation en eau potable du village était assurée initialement par la captation de certaines sources du versant nord de la vallée qui coulent nombreuses sur le territoire de la commune. C'est ainsi qu'une conduite amenait cette eau depuis l'endroit où se trouvent les antennes du Télé-Club jusqu'à un premier réservoir de 300 m³ situé à hauteur des bornes de tri dans la rue de la clé des champs. La capacité étant devenue insuffisante la commune a construit un second réservoir de 500 m³ en face du premier. De là, l'eau était pompée dans un réservoir tampon situé plus haut près des antennes afin que les habitations situées, en hauteur telles le couvent ou les dernières maisons de la rue Pierre Klein aient suffisamment de pression au robinet. Ce réservoir a été démoli par la suite après l'adhésion au SEBVF, et les 2 autres réservoirs ont été désaffectés.

Ces sources étant relativement en surface, lorsque les agriculteurs locaux déversaient dans les champs leur fumier et, plus tard, leur lisier comme engrais et qu'il pleuvait ensuite, la qualité de l'eau devenait impropre à la consommation. Cela ne s'est pas arrangé avec l'épandage des engrais de synthèse.

Une première solution a été celle de remettre en état le puits qui, dans les entrailles du Bambesch, descend jusqu'à 220 mètres jusqu'au grès des Vosges. C'était d'ailleurs l'une des raisons qui avaient poussé la municipalité à faire l'acquisition de l'ouvrage. Cela s'est avéré techniquement impossible.

Une deuxième solution a poussé la commune à adhérer au Syndicat des Eaux de Basse-Vigneulles-Falquemont (SEBVF) pour garantir à la population une eau de qualité.

L'arrêté préfectoral du 9 octobre 1984 a officialisé l'adhésion de la commune de Bambiderstroff au SEBVF. Depuis cette période le village est alimenté en eau potable par deux conduites : l'une venant du château d'eau de Redlach et transitant par la route du sel à hauteur du terrain de moto-cross ; elle alimente le haut du village jusqu'au foyer. La seconde conduite, qui alimente le bas du village, vient directement du puisage de Basse-Vigneulles.



Captation des sources



En 1912, 1er réservoir 300 m³



1er réservoir, vue de l'intérieur



En 1958, 2ème réservoir 500 m³



Château d'eau de Redlach



Le SEBVF a réalisé en 1999 une unité de décarbonatation à Basse-Vigneulles pour adoucir l'eau.



Cabinet RIBIC - BOUR
 Société Civile Professionnelle
 de Géomètres Experts

15 rue Saint-Jacques - 57300 VALMONT - 03 87 92 01 00
 Tél : 03 87 92 01 00 - Fax : 03 87 92 01 00
 Adresse : 15 rue Saint-Jacques - 57300 VALMONT - Tél : 03 87 92 01 00

Montage de forçats scellés - Démontage
 Pavage usés - Réfection de dalle
 Travaux d'entretien - Travaux d'entretien



S.CO.RE
 SOCIÉTÉ CONTRÔLES SEAUX

57300 VALMONT - Avenue de Lorraine
 57300 - VALMONT
 Tél : 03 87 92 13 99 - Cerveil : 03 87 92 13 99
 Site : socomat.fr



→ Pose
 → Fabrication
 → Agencement
 (Bain / meublé)

MENUISERIE

Julien LHERITIER 07 85 51 64 66
[www.lhr.fr@gmail.com](http://www.lhr.fr)

S.A.R.L. Saint Nabor TP

TRANSPORTS - TERRASSEMENTS - DEMOLITION
 CONSTRUCTION - VOIRIE - CANALISATIONS
 LOCATION DE MATERIEL




Christophe Gervais

AGENCE :
 21- Avenue du District
 57300 VALMONT

BUREAU :
 Z.A. 2, rue des fontaines
 57300 VALMONT

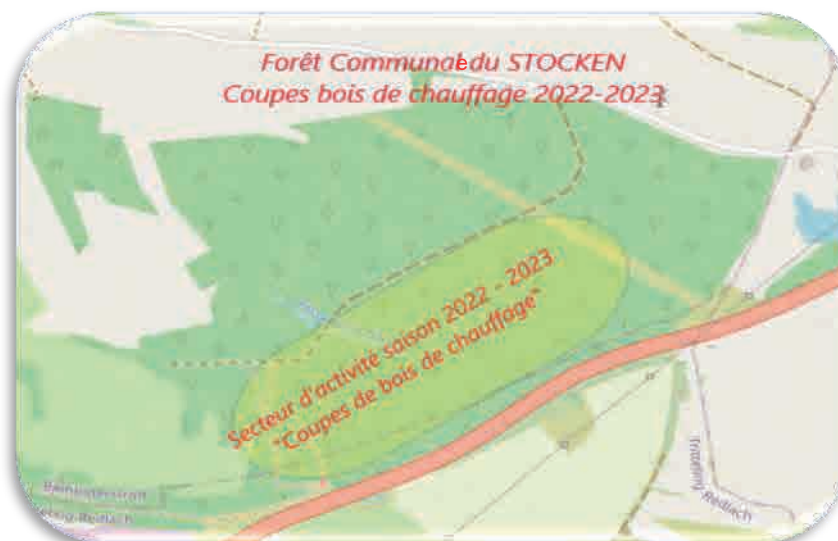
Tél/Fax : 03.87.92.97.62
 Pot : 06.09.83.70.84
 Email : sari.sn timer@orange.fr

ENVIRONNEMENT FORÊT

BILAN FINANCIER FORÊT" 2023	Montants TTC	N-1
Dépenses (Façonnage, débardage, frais divers)	67 944,46 €	73 333,75
Recettes (Ventes "Chênes" "Hêtres" "Charmes" Cormiers")	103 288,00 €	101 621,33
GAINS (+ 24,94%)	35 343,54 €	28 287,58

Charges : "Contrat ONF 2024" (-11,74%)	Montants TTC	N-1
Travaux d'exploitation et de débardage en ATDO	3 763,98 €	4 773,00 €
Travaux de cubage, classement pour vente de bois façonné	2 476,50 €	2 925,50 €
Travaux de sélection et transport de feuillus précieux	441,14 €	350,00 €
Matérialisation du bois de chauffage	1 305,30 €	1000
Total (- 11,74%)	7 986,92 €	9 048,50 €

PROJECTION DES COUPES 2024 (estimation)	Volume "M3"	Recettes 2024
Coupes bois à façonner	1 040	59 195,00 €
Cession aux particuliers	572	6 861,00 €
Produits accidentels bois énergie	100	600,00 €
Bois de chauffage saison 2023/2024 (Tarif 15 € le stère)	500	7 500,00 €
Total	2 212	74 156,00 €



Location de la chasse 2024-2033

Renouvellement des baux de chasse :

Lot n°1 **Steinbesch** attribué à M. Didier GLUCK : 321 hectares (ha) moins 32 ha de réserve accordée à M et Mme NICOLAS Emmanuel soit 289 ha dont 127 ha de forêt.

Lot n°2 **Bambesch** attribué à la Société civile de chasse Diane : 372 ha dont 98 ha de forêt

Lot n°3 **Stocken** attribué à la Société civile de chasse Diane : 265 ha dont 78 ha de forêt



Groupe Bambi Nature Action

Le GBNA a le vent en poupe !
(Groupe Bambi Nature Action composé d'habitants bénévoles)

Opération Bambi Village Propre :

Le samedi 18 mars 2023 les habitants du village se sont unis pour débarrasser les rues et chemins des déchets sauvages qui y avaient été jetés :

2 remorques pleines ! Un affichage le long de la RD 74 à l'entrée du village incite les automobilistes à ne plus jeter leurs déchets par la fenêtre de leur véhicule.



Initiation des écoliers à l'apiculture :

Le 8 juin 2023, **Antoine ADAM**, membre du GBNA et apiculteur émérite, est venu expliquer aux écoliers le fonctionnement d'une ruche et avait même apporté une mini-ruche où les écoliers ont pu chercher la reine. Il a ensuite procédé devant eux à la récolte de 4 cadres pleins de miel ; **chaque écolier a reçu en cadeau un petit pot de ce délicieux nectar.**



Prévention des inondations :

Après s'être concertés sur la façon de prévenir et de limiter les inondations, les bénévoles du GBNA ont bien relevé les manches au cours de l'été. Sur le cours supérieur de l'Albach, ils ont mis en place, sans couper le moindre arbre, **17 embâcles destinés à ralentir les eaux des pluies d'orages.** Dans le même but, la municipalité a réalisé une déviation de ces eaux dans deux bassins-tampons (les anciens réservoirs d'eau potable restés sans utilité depuis l'adhésion au SEBVF) qui se videront lentement dans le ruisseau.



Sur le cours de la Menter, les bénévoles ont mis en place sous le pont de la RD 74 un coude détournant vers l'aval les eaux de ruissellement de la route de Faulquemont qui faisait barrage avec les cailloux qu'elles charriaient dans le cours principal du ruisseau. Ces installations ont, depuis, révélé toute leur efficacité.



Sur la Menter, les bénévoles ont également installé un régulateur de débit permettant de freiner en amont du village les eaux s'écoulant des deux versants du ruisseau, limitant ainsi les risques d'inondation.

Un grand bravo à toute cette équipe qui a su faire preuve d'initiative et de compétence pour notre bien à tous.

Sortie découverte de notre environnement :

Des membres du GECNAL sont venus le samedi 17 juin 2023 pour faire découvrir à la trentaine de personnes présentes la richesse faunistique et floristique de notre environnement familier.



Les différentes variétés d'arbres et de végétaux de nos haies, les animaux sauvages leur sont à présent familiers.

Plantation de haies :

Avant de partir en vacances de Noël et encadrés par les membres du GBNA, tous les écoliers du village ont participé à la plantation d'une nouvelle haie composée de 114 arbres et arbustes située au bord du chemin qui va de l'angle de la rue des prés jusqu'au terrain de football.

Munis de bottes et de gants parfois un peu trop grands, tous ont participé à cette action dans la joie et la bonne humeur. Leur grande motivation et le soin apporté à chacune des étapes de la plantation laissent présager un bel avenir pour cette haie qui, à terme, fournira le gîte et le couvert à la petite faune de notre village ! Merci à tous les petits lutins de la nature ainsi qu'aux équipes pédagogiques !



Il s'agit du premier volet d'une opération plus vaste de plantation de haies puisqu'un prochain chantier se déroulera début 2024 au bord de la route de Zimming. Celui-ci sera plus conséquent avec 600 arbres à planter, nous comptons donc sur la mobilisation de tous les habitants et serons ravis de vous accueillir pour partager ce moment à la fois sportif et convivial.

Toute personne désireuse de s'engager en faveur de notre patrimoine naturel et disposée à prêter main forte aux membres du GBNA est priée de se faire connaître en mairie.

Ces opérations, ayant pour objectif d'œuvrer en faveur de la biodiversité, devraient être subventionnées par la Région Grand Est, dans le cadre d'une réponse portée par le GBNA à l'appel à initiatives citoyennes, et représentent un montant financier de 3 770 €.





ENVIRONNEMENT

VILLAGE NATURE



Maintien des 2 fleurs

Le jury mosellan du Concours des Villages Fleuris est passé cette année à Bambiderstroff les **"deux fleurs" ont été maintenues**. Cette distinction récompense le travail des ouvriers communaux qui ont respecté la charte environnementale et la démarche d'embellissement durable des espaces publics. Ce prix n'est pas uniquement lié au fleurissement de la commune, mais tient également compte d'un ensemble d'actions complémentaires : le choix des espèces végétales les plus adaptées, l'économie d'eau, l'aménagement paysager, les méthodes respectueuses de l'environnement, le respect des ressources naturelles et de la biodiversité notamment, etc.





ENVIRONNEMENT

VILLAGE NATURE



Thème de la paix proposé par une de nos citoyennes et illustré par un joli texte écrit par les écoliers.

Ce texte a aussi été rédigé en allemand.

Le tableau en français se trouve devant l'école.

Un grand merci pour cette belle contribution.



COURS 1ER SECOURS



Avec le concours de Sylvain BRISTIEL, formateur agréé auprès de l'INRS, la municipalité a proposé gratuitement 2 samedis de formation aux gestes de premier secours aux habitants de la commune.



2 groupes d'une dizaine de personnes y ont participé les samedis 25 mars et 1er avril 2023

FORMATION SST

Les jeunes du village qui ont bénéficié d'un emploi-jeune au cours des vacances d'été 2023 ont été conviés à une journée de **formation "Sauvetage et Secourisme du Travail"** au premier jour des vacances scolaires.

Merci à Sylvain BRISTIEL pour ses prestations.



TRAVAUX D'ÉTÉ JEUNES



Romain BLOQUET et Célia PENNERAD

Lola CRUMBACH, Lisa SERDA et Camille WOLF



Louis PASTOK et Tom STEIMETZ

Encadrés par nos agents du service technique **7 jeunes du village** ont travaillé pour la commune pendant 15 jours, en juillet ou en août. Ils ont ainsi œuvré à l'entretien des trottoirs, des espaces verts, du monument aux morts et de l'école. **Merci à nos ados pour leur engagement.**

Accueil Périscolaire



- 7h30 à 8h30,
 - 12h à 13h30,
 - 16h à 18h, départ échelonné des enfants.
- Il ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez contacter le périscolaire au **03.87.90.54.48**.
ou par mail : periscolaire.bambiderstroff@gmail.com

LES ANIMATRICES

Renseignements et inscriptions directement au Périscolaire
chez **Sylvie ou Anaïs**.

Anaïs BERNDT a rejoint le périscolaire et l'école maternelle depuis la rentrée 2023



LES REPAS



LES ACTIVITES



LES DEVOIRS



TARIFS !

FORFAIT REPAS (comprend le repas de midi et la prise en charge de 12h à 13h30)	8,50 €
FORFAIT REPAS ET 1 HEURE DE GARDE	10,50 €
FORFAIT REPAS ET 2 HEURES DE GARDE	13 €
FORFAIT REPAS ET 3 HEURES DE GARDE	14,50 €
HEURE DE GARDE HORS FORFAIT REPAS	3 €

VIE SCOLAIRE

Semaine Olympique et paralympique

Nous avons participé à la semaine Olympique et Paralympique. Divers ateliers ont été organisés toute la semaine sur le thème de l'inclusion dont des parcours les yeux bandés, la préhension avec les gants de boxe, etc.



Pour clore la semaine des Jeux olympiques et paralympiques, nous avons organisé les olympiades dans la cour de l'école.

Au programme : relais, équilibre, course en sac, chamboule-tout, lancers...



Un grand bravo aux médaillés des olympiades et à tous les athlètes !



Le 16 mai, l'association **Connaître et Protéger la Nature** a accueilli les élèves de maternelle et CP à Vallières. Ils y ont découvert les senteurs du jardin.



Le 2 juin, toutes les classes se sont rendues au foyer à l'exposition de tableaux d'artistes du village. Les enfants ont beaucoup apprécié la démonstration de M. Pucci qui les a ensuite laissés essayer le fusain à leur tour.

Le 8 juin, M Adam, membre du Groupe Bambi Nature Action, est venu à l'école élémentaire expliquer aux enfants **le rôle des abeilles** dans la biodiversité. Il a offert à chaque enfant un pot de délicieux miel extrait sur place de sa ruche.



Le 12 juin, le Tennis Club a ouvert ses portes à toutes les classes. Les activités y étaient nombreuses : Jeux de balles, lancers, parcours, ...



VIE SCOLAIRE

Sortie Sainte-Croix

Le 22 juin les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont visité le parc de Sainte-Croix.

Le parcours pieds nus a particulièrement été apprécié des enfants.



Commémoration au Bambesch



Le 24 juin des élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont participé à la commémoration organisée pour les 50 ans de l'ouverture du Bambesch au public.

Quelques collégiens se sont même joints à eux pour chanter la Marseillaise.

Un grand merci à tous les chanteurs !

Le 3 juillet une journée a été organisée à la maternelle avec les parents : cuisine, sport, arts au programme.



Ferme pédagogique

Le 6 juillet les élèves de maternelle et CP sont allés à la ferme pédagogique de Dédeling à Château-Voué.



Festival de théâtre



22 mai : Festival de théâtre jeune public à Créanto. Toutes les classes y sont allées. La maternelle et le CP ont assisté au spectacle « Tu peux toujours rêver », qui était très drôle.



VIE SCOLAIRE

Le 16 juin, M. Corfdir , le papa de Jean, est venu à l'école pour nous faire **découvrir tous les insectes** et autres petites bêtes que nous pouvions trouver dans la cour de l'école. Un grand merci à lui !!!



Le 8 septembre a eu lieu la rentrée en musique. Tous les enfants ont chanté ensemble dans la cour de l'école élémentaire.



Course ELA

Le 17 octobre, tous les enfants ont couru dans le court de tennis couvert pour soutenir l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » de l'association ELA. La commune a versé une subvention de 150 €.

Remise des dons aux Restos du Cœur



Visite du Saint-Nicolas



L'équipe enseignante remercie l'APE qui a offert une collation aux élèves lors des nombreuses manifestations et qui, grâce à son soutien financier, nous permet d'organiser de nombreuses sorties, ainsi que les associations du village avec qui nous avons pris plaisir à organiser des activités (le Tennis Club, l'association Colorisons, les guides du Bambesch, le groupe Bambi Nature Action), les parents d'élèves, toujours présents pour l'encadrement ainsi que la Municipalité qui prend en charge les transports en bus.